



# Convention des Maires

Ville de Clermont-Ferrand



**La Convention des Maires**

# Contexte politique



- **Octobre 1997: la Ville signe la Charte mondiale d'Aalborg**, et s'engage dans une déclinaison locale des accords sur le climat internationaux de Kyoto
- **Novembre 1999:** la Ville adhère au Comité 21 regroupant 200 collectivités françaises engagées dans la même démarche
- **Fin 2002:** mise en œuvre du Plan Énergie+ intégré en **2003 au 1er Agenda 21** communal
- **2009:** loi grenelle environnement qui décline au niveau national le paquet énergie climat européen ;
  - Un **PCET\*** **obligatoire** pour les collectivités de plus 50 000 habitants
  - **article 7 :** un PCET avant 2012 (territoire)
  - **article 18 :** un bilan carbone et énergie avant fin 2013 pour les personnes morales employant plus de 250 agents
  - Le PCET sera le volet « Énergie » des A 21
- **26 février 2009** Signature de la **convention des Maires** par la Ville
  - Un bilan des émissions de GES sur le territoire à communiquer à l'Europe avant fin décembre 2010
  - Un plan d'actions d'ici fin décembre 2010
  - Le plan d'actions de la CDM sera une composante majeure du PCET de la Ville
- **Novembre 2010:** création du **club français des villes signataires de la CDM** , animé par l'ADEME



**La Convention des Maires**

\* **PCET :** plan climat énergie territorial

# L'intérêt pour la Ville de Clermont-Ferrand...



- **Renforcer la lisibilité sur l'engagement politique fort de la Ville**
- **Être exemplaire** vis-à-vis des citoyens et des acteurs du territoire communal
- **De la cohérence avec les autres politiques municipales de développement durable :**
  - Agenda 21 clermontois
  - Réalisation du bilan Carbone « patrimoine et services » en vue de constituer une action climat
- **Atouts de la signature de la CDM :** accès facilité aux programmes et financements de la commission européenne; bonus pour les soutiens nationaux (par le biais de l'ADEME).



# L'engagement des Maires dans la Convention...



- **Une contractualisation directe avec l'Europe**
- **Dépasser les objectifs fixés par l'UE pour 2020**
  - 20 % d'efficacité énergétique **en plus**
  - 20 % de renouvelables **en plus** dans la facture énergétique finale
  - 20 % de gaz à effet de serre **en moins**
- **L'engagement des Maires**
  - Préparer un bilan des émissions
  - Soumettre le Plan d'actions en faveur de l'énergie durable
  - Adapter les structures urbaines
  - Mobiliser la société civile dans notre territoire
  - Produire un rapport de mise en œuvre du Plan d'actions (tous les 2 ans)
  - Partager l'expérience capitalisée
- **Un engagement sur le territoire** et non pas uniquement sur le patrimoine de la collectivité signataire



**La Convention des Maires**



# La méthodologie utilisée pour le bilan 1995...



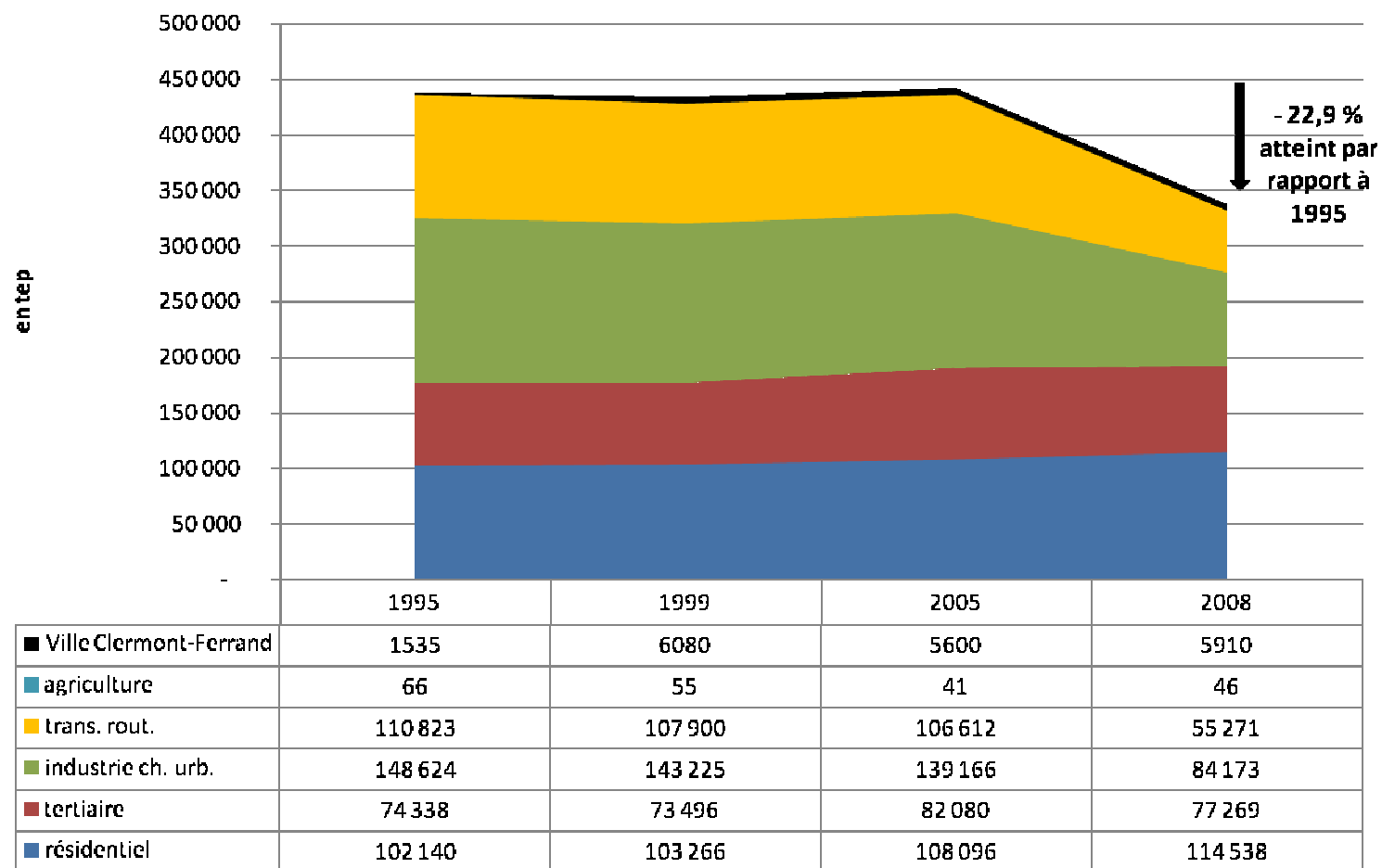
- L'année de référence : **1995**
  - **Patrimoine communal** : données « Ville »
  - **Territoire** :
    - données issues de bilans régionaux (ADEME Région) pour 1999 et 2005
    - bilan CO2 de Clermont Communauté de 2008
      - » **Point de vigilance** : des méthodologies de calcul différentes entre 1999/2005 et 2008
- Le bilan des actions mises en place depuis 1995 :
  - Estimation au cas par cas en fonction des informations disponibles (en cours)





# Bilan « territoire »

## évolution de la consommation d'énergie sur le territoire



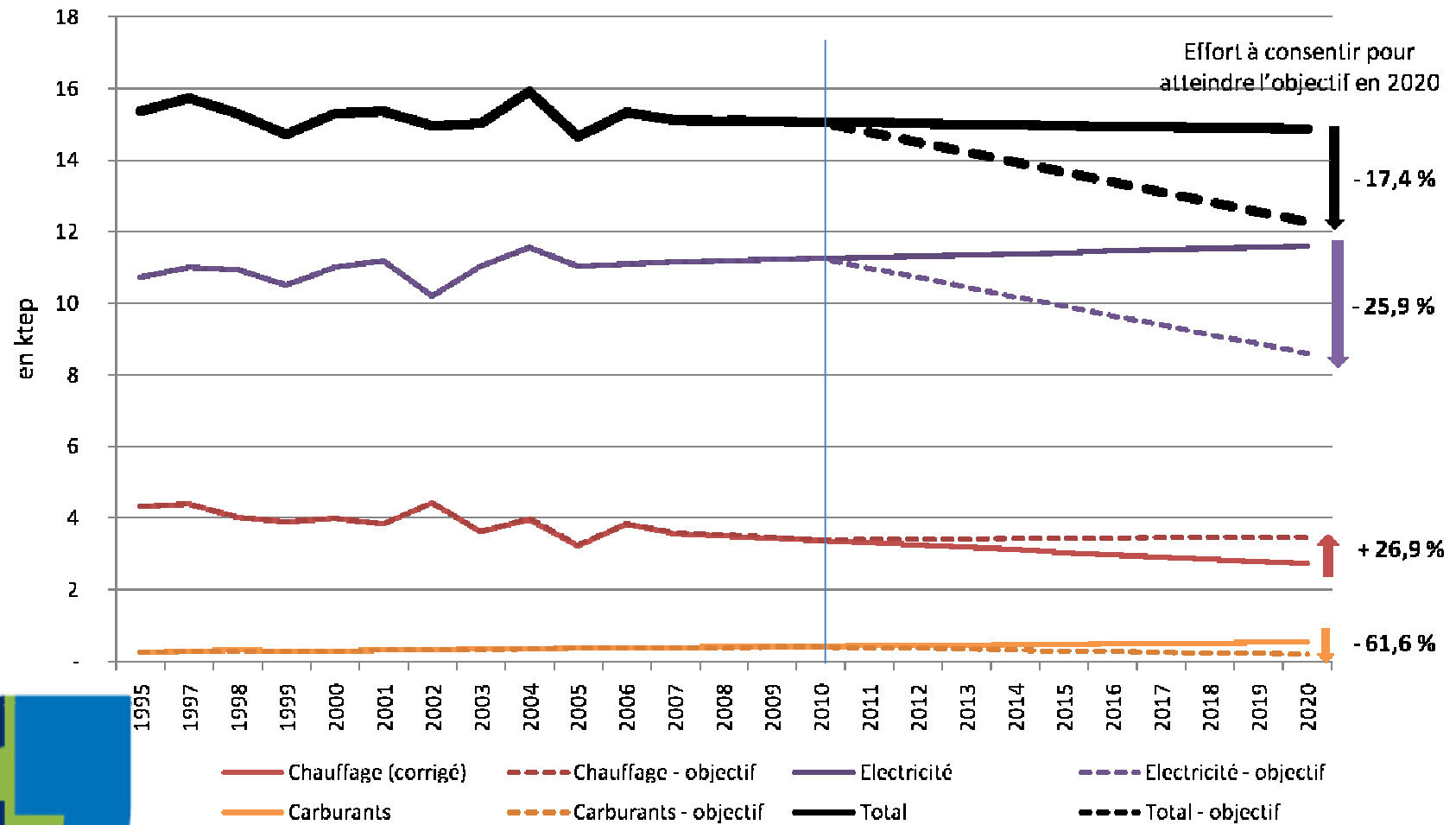
La Convention des Maires

(Valeurs encore provisoires)

# Bilan « patrimoine communal »



## évolution des consommations d'énergie du patrimoine communal



La Convention des Maires

(Valeurs encore provisoires)

# Pistes d'actions envisageables...



- **Bâtiments, équipements et industrie**
  - **Sur le patrimoine municipal**
    - Isolation thermique des bâtiments communaux (en cours)
    - Renouvellement des chaudières et changement d'énergie (2 M€ 2011/2012 en cours)
    - Rénovation de l'éclairage public et des luminaires des bâtiments (en cours)
    - Mise en place d'un tableau de bord « énergie patrimoine » (label Cit'ergie)
    - Diversification énergétique avec solaire thermique
    - Démultiplication des systèmes de GTB
  - **Logement social et résidentiel**
    - Accompagnement des bailleurs sociaux en matière de réhabilitation thermique des bâtiments
    - Lancement d'une campagne de réhabilitation thermique sur les copropriétés
    - Lancement d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat avec un volet énergie
  - **Industrie**
    - Raccordement d'industries au réseau de chaleur bois-énergie (Michelin – en cours)
- **Transport**
  - **Flotte municipale**
    - Installation de dopeur à eau sur les véhicules de plus de 3,5 t
    - Renouvellement de la flotte avec des véhicules propres
    - Mise à disposition de vélos pour les déplacements des agents
    - Développement du PDA
  - **Déplacements des personnes**
    - Ouverture et extension de la ligne A du tramway, projet de ligne B
    - Développement du réseau de pistes cyclables (élaboration d'un plan vélos intercommunal)
    - Développement de l'autopartage et du covoiturage
    - Soutien à la mise en place des PDA/PDE (en cours)
    - Encouragement aux pédibus (à relancer)
- **Production locale d'électricité**
  - Plan PV sur le patrimoine communal
  - Turbinage d'eaux usées et d'eau potable
  - Cogénération gaz, biomasse, etc.



**La Convention des Maires**



# Pistes d'actions envisageables...

- **Réseaux urbains**
  - Développement des réseaux de chauffage biomasse (en cours)
  - Récupération de la chaleur sur les réseaux d'eaux usées (en cours de réflexion)
- **Aménagement du territoire**
  - Un éco-PLU construit autour des enjeux de l'énergie et du climat
  - Exonération partielle de TFPB pour des équipements en BBC sur les premières années
  - Des projets d'éco quartiers / éco cités
- **Marchés publics**
  - Des performances élevées dans les contrats d'exploitation
  - Des critères de performances énergétiques dans les achats publics
- **Coopération avec les citoyens**
  - Lancement d'une campagne thermographique expérimentale avec les bailleurs sociaux
  - Soutien des espaces INFO→ENERGIES (en cours)
  - Engagement des citoyens à participer au financement de projets énergies renouvelables (ex. du photovoltaïque sur les écoles)

